



**Chères habitantes, chers habitants,**

**Une nouvelle fois, en raison de la pandémie, la cérémonie des vœux ne nous permettra pas de nous réunir pour échanger d'une manière conviviale et partager le verre de l'amitié.**

**Cependant, je vous adresse en mon nom et au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité, d'accomplissement et de santé à partager avec vos proches.**

**Nous avons espéré en 2021 sortir de cette crise sanitaire, nous gageons que ce souhait sera réalisé en 2022 afin que chacun retrouve une vie familiale et sociale sans contrainte.**

## **Travaux communaux**

### **Salle des fêtes**

Comme je vous l'avais précisé l'an passé, la salle devait être détruite en 2020. Or nous avons été obligés de publier plusieurs appels d'offres par manque de candidatures des entreprises dû en partie au contexte sanitaire et économique actuel. Nous espérons que les travaux pourront démarrer en 2022.

### **Réserve à eau à l'atelier communal**

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion de la ressource en eau, le conseil municipal a décidé l'implantation d'une réserve à eau à l'atelier communal d'une capacité de 30m<sup>3</sup> qui servira à l'arrosage des plantations et au nettoyage des engins. Une subvention a été obtenue auprès du Département et de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre en allègement de la dépense.

### **Défense Incendie**

Le maire doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau en matière de lutte contre l'incendie au regard des risques à défendre.

Après la visite du SDIS de la Seine-Maritime, il s'est avéré nécessaire d'implanter un nouveau poteau incendie Route du Stade pour couvrir une partie de la Résidence la Frécotte.

### **Implantations de 4 citernes Hameau de Veauville**

Des dossiers de demande de subvention ont été déposés l'an passé auprès de l'Etat (DETR) et de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour bénéficier de subvention en allègement de la dépense pour l'installation de quatre cuves enterrées de 60m<sup>3</sup> au Hameau de Veauville.

Le SDIS impose maintenant des cuves de 120m<sup>3</sup> car la commune est considérée en « risque ordinaire » et non plus faible dans la mesure où il y a sur la commune des maisons de plus de 250 m<sup>2</sup> (tous niveaux compris). Des nouvelles demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et du Département ont été faites.

La commune a reçu l'avis favorable du SDIS pour le schéma de défense incendie de notre commune. L'arrêté municipal de défense incendie a été validé.

Un second projet concernera le centre du village.

## **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les communes ont transféré la compétence « Urbanisme » à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Ce document, en cours d'élaboration par la CCCA, déterminera l'ensemble des règles d'urbanisme applicables pour les 63 communes du territoire. L'étude est prévue sur 4 ans. Le lancement du PLUI doit débuter en mars 2022.

### **Fibre optique**

La fibre optique a été installée dans la commune. Il revient à chaque administré de choisir son opérateur afin de raccorder son logement à la fibre.

### **Les écoles**

12 ordinateurs portables pour l'école primaire ont été achetés en 2021. Une subvention de 70% sera versée à la Commune par l'Education Nationale dans le cadre du Plan de relance pour un socle numérique dans les écoles primaires.

### **Manifestations**

La pandémie nous a privés une nouvelle fois de certaines cérémonies habituelles.

La cérémonie de la fête des mères et des pères n'a pas eu lieu. Les habitants ont reçu à leur domicile un pot de fleurs distribué par les conseillers municipaux.



Les anciens combattants se sont retrouvés au Monument aux Morts pour la cérémonie du 11 novembre.

Le repas des anciens a été maintenu à l'Hôtel du Casino de Saint-Valery en Caux le 11 novembre 2021. Les 70 anciens présents ont apprécié d'une part le menu préparé par le chef M. Gerdelat et d'autre part le plaisir de se retrouver enfin pour partager ce moment convivial.



## Noël 2021

83 colis de Noël, achetés chez Delpeyrat à Sasseville, ont été distribués par les conseillers municipaux auprès des anciens âgés de 67 ans et plus. Une bouteille de vin pétillant, une boîte de chocolats, achetées à l'épicerie, et un bon d'achat d'une valeur de 25 € à valoir à l'épicerie du village ont complété le panier gourmand.



Pas de spectacle de Noël pour les enfants des écoles, mais ils ont été invités par la commune au cinéma de Saint-Valery en Caux. Les plus grands ont découvert le dernier film de Walt Disney « Encanto, la fantastique famille Madrigal » et les plus petits le film « Le Noël de petit lièvre brun ».

Les enfants ont été émerveillés de découvrir le dernier jour d'école au pied des sapins les cadeaux et les chocolats offerts par la commune.

## Elections 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Répertoire Electoral Unique est en vigueur. Toute personne peut solliciter son inscription sur la liste électorale en mairie toute l'année, et en vue d'un scrutin jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédent ce scrutin.

**Possibilité de s'inscrire sur internet** : <https://www.service-public.fr>

Dates des prochains scrutins

- . Election présidentielle : les dimanches 10 et 24 avril 2022
- . Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

## Informations

N'oubliez pas de télécharger l'application ILLIWAP sur votre smartphone pour avoir des informations sur la commune. Vous pouvez également continuer de consulter le site internet.

D'après le dernier recensement la population de Saint-Riquier est de 614 habitants.

*Je vous renouvelle mon souhait de bonne et heureuse année 2022*

*Portez-vous bien et prenez soin de vous*

**Le Maire,  
Patrick VICTOR**